

L'anaphore et l'article

LAURA PINO SERRANO

Universidade de Santiago de Compostela

1. INTRODUCTION

La grammaire, aussi bien que la sémantique, et plus récemment la pragmatique, se sont intéressées, depuis quelques années, au problème de la référence¹ et sa relation avec les déterminants du substantif, en particulier avec l'article dit *défini* (Azoulay 1978; Blanche-Benveniste et Chervel 1966; Corblin 1983a, 1983b et 1987; Ducrot 1972; Fourment Berni-Canani 1984; Furukawa 1986; Fradin 1984; Galmiche 1977, 1983; Gross 1973; Guéron 1979; Guillaume 1919; Kleiber 1983a, 1983b, 1984, 1986a, 1986b; Leonetti Jungl 1990; Milner 1976; Riegel 1983; Rivero 1976; Rodríguez-Izquierdo y Gavala 1976; Searle 1969 etc.).

La fonction référentielle (ou référentialité) est, d'après quelques auteurs, une propriété inhérente à l'article défini (cf., par exemple, Furukawa 1986 ou Corblin 1983a, 1983b et 1987). Par contre, il y en a d'autres qui proposent une interprétation non référentielle de l'article défini en termes de présupposition existentielle (cf. surtout Ducrot 1972 et Kleiber 1983a).

Ces deux options étant valables et discutables, nous voulons aborder aujourd'hui le problème des emplois anaphoriques de l'article défini, à partir d'un choix de textes appartenant à l'époque de l'ancien français (XIIe et XIIIe siècles).

Nous essaierons de rendre compte de l'emploi de l'article à cette époque lorsqu'il accompagne un substantif dans une deuxième mention, en reprenant un segment antérieur, soit pour le préciser ou simplement pour le reprendre et l'identifier comme déjà connu.

Dans le corpus qui nous a servi de base et qui reflète l'emploi de la langue aux XIIe et XIIIe siècles, l'usage de l'article est presque général lorsqu'il y a des références anaphoriques ou cataphoriques. Pourtant, nous devons noter que, pour le reste, la plupart des syntagmes nominaux (désormais SN) composés de DET + NUC dans lesquels il n'existe pas de référence phorique (i.e. anaphorique ou

¹ Pour la définition de cette notion, vid. par exemple J. Dubois et alii, 1973, 414-415 s.v. *référence* ou J. Lyons 1968, 326-328.

cataphorique), sont contraires à l'emploi de l'article. Ces emplois s'éloignent donc beaucoup de ceux de la langue moderne où l'article est devenu une marque obligatoire qui sert de désignateur de genre et de nombre des substantifs, après la disparition des marques de la déclinaison.

2. LA REFERENCE PHORIQUE. DEFINITION ET EXPLICATIONS

En dehors de cette fonction référentielle à un élément précédemment mentionné (référence ou fonction anaphorique), l'article peut anticiper sur un élément postérieur (référence ou fonction cataphorique), ou se référer à un élément qui n'est pas dans le texte, ainsi que le signale, par exemple, J. Dubois:

La fonction référentielle de l'article est du même ordre que celle du possessif, même si au premier abord elle est moins apparente. L'article est substitué comme les autres adjectifs pronominaux; *le (la, les)* suppose la référence à un segment antérieur dont il reprend certaines marques; il anticipe sur un segment; il peut aussi se référer à un élément situé hors des interlocuteurs, comme le pronom *il*. (Dubois 1965, 159; cf. aussi Alvarez Martínez 1986, 59 et Rodríguez-Izquierdo y Gavala 1976, 118-119)

Cette fonction anaphorique mérite bien, croyons-nous, une étude particulière, étant donné son rôle dans la langue:

Para que pueda aparecer el artículo se necesita una previa presentación. E. Buysens habla de la presentación que caracteriza a los nombres propios, por lo que suele haber un evidente valor anafórico en el sintagma formado por un artículo y un nombre común. Mas el morfema nominal se ofrece sin previa presentación en los casos en que hay referencia catafórica; incluso puede iniciar un mensaje. Este recurso se utiliza generalmente en el lenguaje literario o en los mensajes donde se quiere llamar la atención sobre algo concreto. (Alvarez Martínez 1986, 121).

Cela revient à dire que l'article sert d'élément identifieur dans une deuxième mention, après une présentation au moyen des formes *un/une* qui fonctionnent comme des éléments introducteurs de quelque chose de nouveau (cf. Amado Alonso 1951, 160).

Cette fonction anaphorique unit, d'une manière spéciale, l'article et le démonstratif qui peut, lui aussi, jouer ce rôle. Cela veut dire que l'article et le démonstratif alternent dans cet usage depuis le XI^e ou XII^e siècle. De même qu'aujourd'hui nous pouvons dire et lire: *je vois un garçon. Ce garçon s'appelle Pierre/* ou *je vois un garçon et une fille. Le garçon s'appelle Pierre et la fille Marie*, dans les textes du XI^e, XII^e ou XIII^e siècles, nous lisons fréquemment:

Icel sentier errat et tint,
De si qu'a *une* hogue vint.
En *cele* hogue ot une entree,

Lais, Y. 345-347

Devers Ardene vit venir *uns* leuparz,
Sun cors demenie mult fierement asalt.
D'enz de sale uns veltres avalat,

Que vint a Carles lé galops e les salz;
 La destre oreille al premer ver trenchat,
 Ireement se combat *al lepart*.²
 Rol. 728-733².

C'est aussi dans cette fonction anaphorique que l'article se rapproche le plus du pronom. G. Guillaume le souligne dans son étude sur le problème de l'article en français:

L'extension anaphorique est un retour de la pensée à ce qui a été antérieurement son objet. C'est l'emploi où l'article se rapproche le plus du pronom. De même que ce dernier, l'article anaphorique renvoie à une idée particulière inscrite dans la mémoire. (Guillaume 1919, 223).

3. EMPLOIS ANAPHORIQUES DE L'ARTICLE EN ANCIEN FRANÇAIS

Nous pouvons définir l'anaphore avec Blanche-Benveniste et Chervel (1966, 29) comme "tout phénomène de deuxième apparition qui, par mémorisation, est lié à une première apparition dans le contexte"³. A partir de cette définition, nous allons étudier maintenant les différents emplois des déterminants, principalement de l'article défini, en fonction anaphorique dans les textes dépouillés.

Comme nous l'avons signalé (vid. supra 1), et comme G. Guillaume l'a montré "l'article a d'abord été anaphorique et ce n'est que peu à peu qu'il est devenu impressif" (Guillaume 1919, 226). Cela signifie que l'article défini commence à être utilisé devant des noms qui sont déjà apparus dans le texte et qui ont besoin d'être identifiés. Ménard le définit comme "un présentatif qui se réfère à une évocation antérieure; il s'applique à une réalité dont on a déjà parlé" (Ménard 1973, 57). Mais, dans cet emploi, l'article alterne avec un autre déterminant: le démonstratif.

3.1. L'article et le démonstratif dans l'anaphore. Alternances

Pour entamer l'étude de la répartition de l'article et du démonstratif dans l'anaphore, nous allons prendre comme point de départ de notre exposé, quelques idées tirées de G. Guillaume dans son étude sur l'article:

"L'article anaphorique démontre l'idée nominale à une certaine profondeur dans l'esprit: ce qui exige un mouvement d'extension en ce sens. Mais si l'idée à démontrer est tout contre la conscience actuelle, l'extension en profondeur devient inutile. On se sert alors du

² Cf. aussi: Alexis 191-197; Villeh. I 43, 48; Lais G. 35-37 etc.

³ F. Corblin dans *Indéfini, défini et démonstratif* définit l'anaphore par rapport à la coréférence, pour établir les différences qui existent entre ces deux notions. Il dit qu'il a anaphore quand il existe "un rapport de dépendance en vertu duquel B tire nécessairement son interprétation d'une mise en connexion à A, A saturant l'interprétation de B en fixant un de ses termes" (Corblin 1987, 10), tandis que dans le cas de la coréférence il doit exister tout simplement un rapport d'identité entre deux termes qui ont des interprétations indépendantes (cf. Corblin, *ibidem*).

démonstratif. (...) Il ressort de ce qui précède que l'article dans sa fonction originaire est un démonstratif extensible, tandis que le démonstratif proprement dit est, au contraire, inextensible. Il y a des preuves de cette distinction. Soit un groupe de deux noms coordonnés. Ce groupe, par hypothèse, en contact direct avec la conscience actuelle, pour le désigner en bloc, on se servira du démonstratif. Ex: *Un portefeuille et une montre étaient posés sur la table. Ces deux objets (...)* Mais qu'il s'agisse de démontrer ce groupe non pas en totalité, mais partie après partie, on devra pour cela pénétrer à l'intérieur du bloc formé par coordination: ce qui n'est réalisable qu'au moyen d'un démonstratif extensible, savoir l'article. Ex: *un portefeuille et une montre étaient posés sur la table. Le portefeuille contenait (...); la montre était arrêtée (...)* etc." (Guillaume 1919, 226-227. Cf. aussi Corblin 1987, 141-142 et Kleiber 1983a, 101).

Constatons maintenant cet usage dans les textes de notre corpus:

De sa moillier out deus enfanz,
Un fiz et une fille bele.
 Noguent ot nun *la damaisele,*
 Guigeimar noment *le dancel,*

Lais, G. 34-37.

La veïssiez *fleüteors*
 et *menestreus et juggleors,*
 (...)
 Mout i avoit *tableteresses*
 ilec entor et *timberesses,*
 qui mout savoient bien jouer,
 (...)
 .II. *demoiselles* mout mignotes,
 qui estoient en pures cotes
 et trecies a une trece,
 fesoit Deduiz par grant noblece
 em mi la querole bâler;
 (...)
 Ne vos en sai que deviser,
 mes nul jor mes ne me queïsse
 remuer tant con je veïsse
cestes genz ainsi enforcier
 de queroler et de dancier.

Rose I 745-773⁴.

F. Corblin dans "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate"⁵, étudie les différences entre l'anaphore définie et l'anaphore démonstrative et, bien qu'il emploie le terme d'*anaphore textuelle* pour les deux types, il conclut:

L'anaphore démonstrative et l'anaphore définie sont des mécanismes de nature différente, non des mécanismes de même nature se distinguant par des conditions d'exercice propres à chacune des deux formes. (Corblin 1983a, 133).

⁴ Cf. aussi: Rose I 1328-1375; Villeh. I 3.

⁵ Dans cet article paru dans *Le Français Moderne* (51, 2, 1983, 118-135), il donne comme exemple d'anaphore démonstrative: *une femme entra dans la pièce. J'avais vu cette femme chez un ami.* Pour l'anaphore définie, il propose: *tu verras un garçon et une fille. Tu dois donner une poupée à la fille et une voiture au garçon.* (Corblin 1983a, 118).

Corblin considère le démonstratif comme un *anaphorique positionnel local* car "un SN démonstratif anaphorique utilise (...) une distinction antérieurement opérée par le texte, mais il accède à cette distinction en se fondant presque uniquement sur la récence de son occurrence; autrement dit, un SN démonstratif accède à une position antérieure à interprétation spécifique, et la mise en rapport se fait indépendamment du rapport lexical entre les positions." (Corblin 1983a, 122). Face au démonstratif, l'article défini est considéré par Corblin comme un *anaphorique lexical global* parce qu'il "opère sur l'ensemble des domaines structurés par le texte depuis le début de celui-ci; il peut renvoyer à une position antérieure à l'aide d'un travail sur les domaines structurés que recèle la mémoire au moment de son occurrence." (Corblin 1983a, 121).

Voyons maintenant quelques exemples des deux types d'anaphore que nous venons de décrire:

1) anaphore lexicale:

Une escarbuncle i luist e cler reflat, beat,
 (...) *Li carbuncles* art bien, que poet hom veir
 Voy.Charl. 423-442.

Tant que il vit *un tref* tendu
 En une prairie bele
 (...) *Li tres* fu biax a grant merveille:
 Percev. 638-641⁶.

2) anaphore positionnelle:

Et pristrent port devant *un palais* l'empereor
 Alexi dont li leus estoit appellez Calchidoines,
 et (...) *Cil palais* fu uns des plus biax et des
 plus delitables que onques oel peüssent esgarder,
 (...) Villeh. I, 134⁷.

Il faut tenir compte aussi, dans les textes de notre corpus, de certains cas dans lesquels le substantif se présente sans aucun déterminant dans la première mention. Cela est très fréquent dans des SN avec épithète antéposée, avec des noms au pluriel ou dans des syntagmes prépositionnels, car c'est dans ce genre de structures que l'article a mis plus longtemps à apparaître, sans toutefois se généraliser complètement. Voyons des exemples pour les deux types d'anaphore:

⁶ On peut consulter d'autres exemples dans: Villeh.I 71-72, 122, 125; Rut. 177-181; Enéas 372-374; Percev. 162-169, 644-645, 710-713, 863-879; Rose I 514-517; Lais G. 317-321, DA 13-21, El. 275-287.

⁷ Cf. aussi Villeh. I 1-2, 70, 138, 141, 172.

L'endemain, quant il orent la messe oïe,
s'assemblerent a *parlement*, et fu *li parlemenz*
a cheval en mi le champ.

Villeh. I, 147.

Enki ot *si grant noise* que il sembla que terre
fondist.
Et quant *cele grant noise* remest et *cele grant*
pitié, que onques plus grant ne vit nus hom,

Villeh. I, 28-29⁸.

Pour Corblin, l'anaphore démonstrative a un effet *reclassifieur*, tandis que l'anaphore définie possède une valeur d'*identification* (Cf. Corblin 1983a, 123-125 et Corblin 1987, 195-200 et 143-247). Pour cette raison, dans une chaîne coréférentielle, le démonstratif aura souvent la deuxième place, après l'indéfini présentateur:

En cel termine mut *uns estoires* de Flandres par mer, u ot mult grant plenté de bone gent armee. De *cele estoire* si fu chevetaines Johans de Neele, chastellains de Bruges, et (...).

Villeh. I, 48⁹.

Mais, dans d'autres cas (par exemple dans une séquence *un-le-ce*), *ce* s'inscrit dans une chaîne qu'il n'inaugure pas, mais il signale une nouvelle distinction dans le texte:

Ce N inclus dans une chaîne signale une nouvelle orientation du développement textuel, et ne peut par conséquent être souvent répété avec cette fonction, sous peine de détruire la cohésion globale du texte, en la remplaçant par une suite de nouveaux départs, uniquement reliés par cohésion locale. (Corblin 1983a, 125).

Cela se présente dans l'exemple suivant:

Ensi vint a un *parlement* as Soissons qui nomez fu, et illuec fu la *grant foison* des contes et des barons et des croisiez. Com il oïrent que li marchis venoit, si alerent encontre lui, si l'onorerent mult. Al matin si fu *li parlemenz* en un vergier a l'abaïe ma dame Sainte Marie de Soissons. (...) Ensi fina *cis parlemenz*; et l'endemain (...).

Villeh. I, 43-44¹⁰.

3.2. Incompatibilités et conditions d'emploi

Après avoir révisé les différentes chaînes au moyen du démonstratif et de l'article, et après avoir examiné les résultats obtenus selon que l'on fait l'un ou l'autre choix, nous voudrions attirer l'attention sur un autre phénomène qui nous

⁸ Cf. aussi: Lais Eq. 124-132; Villeh. I 98-99, 189, 190; Voy. Charl. 542-546.

⁹ Aussi dans Villeh. I 172.

¹⁰ Cf. aussi Villeh. I 88-90, 169; Alexis 87-182; ou dans: Rut. 114; Enéas 377-381; Villeh. I 159.

semble intéressant et qui a été étudié par plusieurs linguistes: nous nous référons à certaines incompatibilités ou plutôt certaines conditions que l'article et le démonstratif doivent remplir pour faire partie de l'un ou de l'autre type de structure anaphorique.

D'après Corblin, pour qu'une structure du type *un N* soit reprise par une autre du type *le N*, il faut qu'entre la première et la deuxième apparition il y ait une opposition, une distinction, un contraste, ce qui rend impossible une apparition immédiate de *le* après *un*. Il part de l'exemple suivant: *Il était une fois un prince très malheureux. Le prince ne pouvait pas avoir de fils*, qu'il assortit de l'explication que voici:

Pour qu'une reprise de *un prince* par *le prince* devienne naturelle il faut envisager qu'une (au moins) autre distinction sur un autre domaine lexical offre matière à contraste, quelle que soit cette distinction: *il était une fois un prince très malheureux malgré son beau château. Le prince ne pouvait pas avoir de fils (...)* *Il était une fois un prince très gentil qui aimait une belle princesse. Le prince (...)*. (Corblin 1983a, 130-131. Cf. aussi Corblin 1987 et Milner 1976).

Cette distinction pourra être fournie soit par le contexte antérieur, soit par le contexte postérieur et, plus elle comprendra de traits sémantiques communs ou proches du mot *anaphorisé*, plus la reprise par *le* deviendra naturelle (cf. Corblin 1983a, 130-131).

G. Kleiber, en 1986, réfute certaines idées de Corblin et en complète d'autres. A propos du démonstratif, Kleiber complète l'explication de Corblin (1983a) en faisant intervenir le facteur déictique pour expliquer le fonctionnement anaphorique du démonstratif (cf. Kleiber 1986a, 171).

Le démonstratif se présente toujours comme un désignateur direct, et il renvoie au *contexte d'énonciation* de l'occurrence démonstrative utilisée; par contre, l'article défini renvoie aux *circonstances d'évaluation*, et lorsqu'il se rapporte à un individu particulier, il le désigne indirectement:

La description anaphorique *le Ni*¹¹ ne reprend pas vraiment la seule occurrence *un Ni*, mais s'appuie au contraire sur toute la phrase antérieure comprenant cette occurrence (...). L'adjectif démonstratif, dans la même situation, se révèle être, au contraire, un vrai connecteur anaphorique puisque son sens renvoie directement au contexte d'énonciation de son occurrence, en la circonstance le contexte linguistique. Il invite à appairer sans intermédiaire l'occurrence démonstrative avec le référent introduit par l'occurrence du SN indéfini (Kleiber 1986a, 175).

En second lieu, à propos de la structure coordonnée, après avoir démontré que le démonstratif est incompatible avec cette séquence, il reconnaît, par contre, que c'est celle qui fournit la circonstance d'évaluation requise par le défini. Quand nous voulons faire référence à une partie, à un des membres de cet ensemble coordonné, le procès a toujours lieu de façon indirecte, par extraction: "La coordination (...) nécessite l'article défini parce que le référent particulier ne peut

¹¹ *Un Ni/le Ni* où *Ni* représente un item lexical quelconque.

être saisi que comme partie de l'ensemble référentiel introduit par p_1 ¹². L'article défini a ainsi un rôle analogue à celui qu'il joue dans l'anaphore dite associative." (Kleiber 1986a, 180).

Kleiber considère que "si l'article paraît anomal dans: *j'ai vu une voiture. La voiture roulait vite*, c'est parce que le contexte antérieur n'offre pas matière à contraste lexical externe comme dans: *il était une fois un prince très malheureux: le prince aimait une belle princesse qui ne l'aimait pas*, où *prince* s'oppose à *princesse*, ou comme dans: *j'ai vu un camion et une voiture. La voiture/le camion roulait vite*, où la coordination *un camion et une voiture* constitue par excellence une opposition notionnelle externe. Si le démonstratif paraît exclu de: *j'ai vu un camion et une voiture. Ce camion/cette voiture roulait vite*, c'est parce qu'il est incompatible avec le contraste externe instauré par la coordination." (Kleiber 1986b, 54-55. Cf. aussi Corblin 1983a).

Il avait déjà signalé et expliqué les conditions d'emploi anaphorique de ces deux déterminants: "ce n'est que dans des cas bien particuliers, comme la coordination par exemple, que *le N* suit naturellement le syntagme indéfini *un N*, le démonstratif convenant en effet beaucoup mieux pour expliquer le lien coréférentiel" (Kleiber 1983a, 100), car le contenu sémantique du démonstratif implique nécessairement une connexion référentielle directe, avec un référent présent dans l'énoncé; c'est pourquoi le démonstratif est considéré comme un opérateur proprement anaphorique, à la différence de l'article défini qui, du fait de sa valeur, nous oblige à effectuer une opération mentale afin d'établir les conditions d'unicité existentielle: quand il suit immédiatement un SN indéfini la coréférence est toujours indirecte (cf. Kleiber, *ibidem* et Kleiber 1984, 76). Notons aussi les précisions qu'il fait, sur ce même sujet, dans un article paru aussi cette même année 83: "si *le chien* et *ce chien* présupposent effectivement tous deux l'existence d'un référent, cette présupposition existentielle d'unicité véhiculée par l'article défini constitue le sens même de l'article défini. Son emploi référentiel, comme dans *le chien m'a mordu*, n'est donc qu'une utilisation de ce sens présuppositionnel. Avec le démonstratif c'est tout juste le contraire. La présupposition existentielle n'est qu'une conséquence de son sens de désignation. Comme le démonstratif a toujours un sens référentiel, son utilisation effective présuppose obligatoirement l'existence d'un objet à désigner." (Kleiber 1983b, 102).

De la même manière, Blanche Benveniste et Chervel notent que *le* est incompatible avec la construction en anaphore fidèle, car "on ne peut pas reprendre *un + nom* par *le + nom* si certaines conditions ne sont pas réunies. Pour que *le* remplisse son rôle anaphorique, il faut que, dans l'énoncé précédent, un contraste de signifiés se dégage." (Blanche-Benveniste et Chervel 1966, 9).

¹² p_1 : phrase introductrice du SN indéfini $Un Ni$ (Kleiber 1986a, 176).

Il faut reconnaître que cette règle est plus puissante en français moderne qu'en ancien français, comme le montre la confrontation de l'exemple suivant avec sa traduction:

Desus ot *une aigle doree*.
En l'*aigle* feroit li solaus
Qui molt estoit clers et vermaus,

Percev. 644-646.

Traduction en français moderne de J. Ribard: "au sommet il y avait un aigle doré. Sur cet aigle frappait le soleil et il en étincelait de lumière vermeille".

Néanmoins, et malgré cette traduction qui révèle une tendance à préférer le démonstratif, il nous semble que l'emploi de l'article défini *le* est ici parfaitement acceptable, même en français moderne: "au sommet il y avait un aigle doré. Sur l'aigle le soleil ...". Nous croyons que pour les exemples de ce type il faut surtout tenir compte de la situation, du contexte immédiatement antérieur et postérieur (vid., par exemple, Percev. 635-648), car c'est celui-ci qui va fournir le contraste dont on a besoin pour que *le* soit naturel (cf. Corblin 1983a, 130).

Il faut, malgré tout, reconnaître que l'usage que l'on considère courant dans la langue moderne, l'était déjà en ancien français. Comparons ces exemples du *Roman d'Enéas* et du *Roman de Perceval*:

Tant ont erré par la gualdine,
qu'il entrerent en un sentier,
d'iluec en *un chemin* plener.
Li messagier ont tant tenu
le grant chemin ki larges fu,
Cartage virent, la cité,
dont Dido tint la dignité.

Enéas 370-377.

Lors vient au tref, sel trove overt,
Enmi le tref *un lit* covert
D'une colte de paille voit;
El lit toute seule gisoit
Une pucelete endormie.

Percev.667-671¹³.

Suivant les exemples que nous venons de citer, nous constatons que la plupart du temps il existe cette matière à contraste, ce contraste de signifiés dont nous parlent Corblin et Blanche-Benveniste.

Mais, quand il n'y a pas ce contraste, cette opposition, le plus courant est de trouver un démonstratif à la deuxième mention:

¹³ Cf. aussi Rol. 728-733; Voy.Charl. 423-442; Percev. 836-838; Lais G. 317-321; Rose I 514-518.

Icel sentier errat et tint,
De si qu'a *une hoge* vint.
En *cele hoge* ot une entree,

Lais, Y. 345-347¹⁴.

Blanche-Benveniste et Chervel qui étudient en profondeur le problème de l'anaphore, différencient, au moins, trois types d'anaphore: 1) *L'anaphore fidèle*, où le nom de la deuxième mention est le même que celui de la première (cf. Blanche-Benveniste et Chervel 1966, 30 et aussi Dubois 1965, 93), et qui correspond à la plupart des cas que nous avons cités.

2) *L'anaphore infidèle* qui implique une relation où le nom de la deuxième mention peut être différent de celui de la première pourvu qu'il évoque le même objet de pensée dans les deux cas, comme par exemple dans:

Un bouchel trove plain de vin
Et un *hanap* d'argent selonc,
(...)
Et verse en *la colpe* d'argent
Del vin qui n'estoit mie lais,

Percev. 738-749¹⁵.

Finalement 3) *L'anaphore par association* qui embrasserait tous les cas où l'objet de pensée de la deuxième apparition n'est pas évoqué mais simplement impliqué par celui de la première apparition (Blanche-Benveniste et Chervel 1966, 30-31). Il faut préciser, qu'au niveau des déterminants, l'emploi du démonstratif est impossible pour ce troisième type d'anaphore, étant donné que "l'anaphore par association est fondée sur le contraste notionnel entre deux objets de pensée. (...) La seule présence de *ce* entraîne l'obligation d'identifier à quelque chose de déjà vu." (Blanche-Benveniste et Chervel 1966, 35). Voyons des exemples pour ce dernier type d'anaphore:

Messires Nobles l'enperiere
vint au *chastel* ou Renart ere
et vit mout fort *le plaissaiz*,
Les tors, les murs, les roilleiz,
les forterescs, les donjons,
ausi haut ne traisist nus hons;
tout en viron son *li fossé*,
parfont et haut et réparé;
vit *les tomeles* et *les murs*,
forz er espés et hauz et durs;
vit *les creniax* desus *la mote*

¹⁴ Cf. aussi Rose I 26-28 ou Villeh. I 172.

¹⁵ D'autres exemples du même genre dans: Lais G. 34-37, Eq. 29-31, Y. 19-21; Rol. 1051-1059; Villeh. I 125; Enéas 825-827.

par ou l'en entre en *la croute*;
gradé sont et levé *li pont*
et *la chaaine* contremont.

Ren. I, 1679-1692).

Dis blanches mules fist amener Marsilies,
Que li tramist li reis de Suatilie.
Li frein sunt d'or, *les seles* d'argent mises.

Rol. 89-91¹⁶.

Ce type d'anaphore coïncide dans sa formulation générale avec ce que Fourment Berni-Canani (1984, 141-159) appelle *référence textuelle implicite*. Cette linguiste considère aussi plusieurs types de relation anaphorique ou référentielle: 1) *la coréférence* qui correspond (plus ou moins) à l'anaphore fidèle de Blanche-Benveniste et Chervel, et 2) *la référence implicite* qu'elle définit ainsi: "il y a référence implicite à chaque fois qu'après l'instauration d'un référent textuel (en général grâce à un syntagme nominal indéfini) l'on fait référence par un syntagme nominal défini à des parties de ce référent." (Fourment Berni-Canani 1984, 145-146). Cette dénomination englobe des sous-types, selon qu'il y a ou non une relation du tout et des parties, et correspondrait donc à l'anaphore par association de Blanche-Benveniste et Chervel. Fourment distingue aussi un type de référence implicite qu'elle appelle *élargie* qui semble plus discutable dans le cas du français (cf. Fourment Berni-Canani 1984, 146-152).

En dernier lieu, elle signale la relation d'*extension expressive* (terme tiré de G. Guillaume 1919, 161-178), qu'on peut situer à la frontière de la référence textuelle et de la référence contextuelle.

Avant de terminer, nous voudrions attirer l'attention sur quelques exemples tirés des textes de notre corpus qui pourraient être classés comme des cas où il y a référence implicite ou référence d'anaphore par association. En voici quelques-uns:

Il vait ferir Anseïs en *l'escut*
Tut li trenchat *le vermeill* et *l'azur*;
De *sun osberc* li ad *les pans* rumput,
El cors li met e *le fere* *le fust*;

Rol. 1599-1602.¹⁷

Notons, de même, quelques cas où un substantif précédé de l'article ou du démonstratif se réfère à une forme verbale précédemment citée et présentant la même racine:

¹⁶ Voir aussi: Rol.116-118; Enéas 741-742, 747-751.

¹⁷ Cf. aussi: Rol. 1284-1285, 1290-1293, 1300, 1326-1330, 1363-1364, 1539, 1585-1588. Parfois, il existe un déplacement, une inversion des termes: *de sun osberc (...)* *les pans* = *les pans (...)* *de sun osberc*, mais la relation d'appartenance se maintient toujours.

molt le *baisa* estreitement
 et se meine molt malement:
 molt fait que fole ki l'atoche
 envers son vis ne a sa boche.
 Venus i ot sa flame mise,
 Dido l'en trait, ki est esprise;
 mortel poison la dame beit,
 de son grant duel ne s'aperceit,
 o *le baisier* tel rage prent
 d'amor que le cuer li esprent.

Enéas, 805-814. ¹⁸

Nous devrions ajouter à ceux-ci d'autres cas limites que nous préférons étudier séparément, parce que le deuxième nom (ou nom anaphorisé) y est toujours différent du premier et que l'on ne peut établir entre eux aucune relation du tout aux parties. Il s'agit plutôt (Fourment Berni-Canani le reconnaît à la suite de Guillaume) d'un énoncé qui fournit une information, qui crée dans l'esprit une image, une impression qui va servir de référent à toute une série de noms qui feront, plus tard, apparition dans le discours (cf. Fourment Berni-Canani 1984, 153). Pour G. Guillaume le procès a lieu comme suit:

Au moment de l'emploi, la notion permanente est appelée du fond de l'esprit pour paraître à la surface. Il lui faut ainsi traverser les diverses couches d'impressions étagées au-dessus d'elle. Il se peut qu'elle parvienne à la surface sans être liée à aucune, c'est-à-dire en pleine autonomie; comme il se peut aussi qu'elle se lie au passage à des impressions déjà incorporées au passé de l'esprit. C'est pour ce second cas que la langue a prévu l'article d'extension impressif (*le, la, les*). (Guillaume 1919, 161).

Quant à cet usage de l'article, l'auteur suggère que, par exemple, si nous prenons un substantif tel que *campagne* (et que nous avons cette idée de *campagne* en pensée), nous en aurons encore d'autres, telles que *verdure, herbe, arbre, bois, champ, chemin* ou *paysan*, en relation directe avec l'idée de *campagne*. Ces substantifs, placés après *campagne* dans le discours ou dans le texte, prendront l'article car celui-ci sert à faire sentir que les images présentées demeurent dans l'esprit au même point que d'autres images de même ordre (cf. Guillaume 1919, 162). Ce genre de relation coïncide, à notre avis, avec ce que E. Coseriu nomme *contexte verbal médiat* ou *contexte thématique* (cf. Coseriu 1967, 314). Notons, avant de continuer, quelques exemples illustratifs de ce type de référence contextuelle. Il faut faire observer que, parfois, les limites entre ce que nous avons défini (suivant Blanche-Benveniste et Chervel) comme relation d'association et les cas que nous présentons maintenant sont difficiles à préciser:

La bataille est merveilleuse e cumune.
 Li quens Rollant mie ne s'asoüret;
 Fiert de *l'espier* tant cume hanste li duret;
 A .XV. cols l'ad fraite e perdue;
 Trait Durendal, sa bone espee, nue,

¹⁸ Cf. aussi: Cour. Louis 20-26, 46-55; Villeh. I 126, 139-140; Rose I 2333-2341.

Sun cheval brochet, si vait ferir Chernuble.
L'elme li freint u li carbuncle luisent,
 Trenchet *le cors e la cheveleüre*,
 Si li trenchat *les oilz e la faiture*,
Le blanc osberc, dunt la maile est menue,
 E tut *le cors tresqu'en la furcheüre*.
 Enz en *la sele*, ki est a or batue,
El cheval est *l'espee aresteüe*;
 Trenchet *l'eschine*, hunc n'i out quis jointure,
 Tut abat mort el pred sur l'erbe drue.

Rol. 1320-1334¹⁹.

Cet emploi est très répandu dans les textes à caractère épique, si fréquents à l'époque qui nous concerne. G. Guillaume reprend ces cas sous le nom d'*extension impressive*, et il a souvent recours à la notion d'*image d'appui* pour expliquer cet usage: "Dans chaque représentation, il y a une image qui sert de fond aux autres: c'est l'image d'appui. (...) Un lieu étant présent dans l'esprit, les images qu'on s'attend à y rencontrer, parce qu'il est commun de les voir en tel genre de lieu, ont une tendance marquée à se faire précéder de l'article d'extension (c'est-à-dire *le, la, les*)." (Guillaume 1919, 164-165), et il utilise l'exemple suivant, tiré de *La Chanson de Roland*: *Chevals unt bons e les armes mult beles* (Rol. 3064), pour expliquer que le premier substantif, *chevals* sert d'image d'appui au second, *armes* qui, pour cette raison, prend l'article (cf. Guillaume 1919, 169).

Avançons maintenant un peu plus, et considérons un ensemble de cas où il n'est possible d'expliquer la présence de l'article ni par rapport au texte ni par rapport au contexte. Il s'agit d'un emploi qui est déterminé par l'usage, les habitudes, bref, par la norme: c'est l'utilisation de l'article devant les notions habituelles qui ne nécessitent pas une présentation préalable. Blanche-Benveniste et Chervel tiennent compte aussi de ces cas qu'ils désignent comme des cas d'*allusion à la situation*, et qu'il définissent ainsi:

Dans l'anaphore fidèle et infidèle, nous avons deux termes désignant le même objet de pensée. Dans l'anaphore par association, le deuxième objet de pensée était impliqué dans le premier. Pour un *énoncé en situation* (c'est nous qui soulignons), l'objet de pensée est traité comme une seconde apparition, et il est impliqué dans un autre objet de pensée qui est la situation elle-même, dont nous avons établi qu'elle était assimilable à un contexte. (Blanche-Benveniste et Chervel 1966, 33. Cf. aussi le concept de *référence à la situation* de J. Dubois, 1965, 148, ou celui de *référence contextuelle* de Fourment Berni-Canani, 1984, 153-159).

Brunot et Bruneau expliquent ainsi cet emploi de l'article en l'ancien français: celui-ci sert à accompagner la mention d'objets universellement connus et l'expression des notions habituelles (cf. Brunot-Bruneau 1969, 164-165).

De même E. Coseriu (1967, 282-323), lorsqu'il étudie ce qu'il appelle *entourage*, et plus concrètement *contexte*, définit ainsi le *contexte historique*:

¹⁹ D'autres exemples du même genre dans: Voy. Charl. 342-343; Rol. 1320-1334; Percev. 104-110; Ren. I 11-15, 2067-2080; Villeh. I 1, 88-89; Rose I 47-77, 523-546.

"circonstances historiques connues des usagers", et le *contexte culturel*: "tout ce qui appartient à la tradition culturelle d'une communauté" (cf. Coseriu 1967, 316-317). Pour illustrer ces cas, en particulier celui de contexte historique, nous en présentons quelques occurrences:

Le senestre, selonc l'estoire,
Senefie la vaine gloire

Percev. 39-40.

De la chartre li fait present,
Et qu'il la lise
Devant le pueple en sainte yglise,
Que bone gent n'en soit surprise
Par tel barate.

Rut. 591-594.

Certes, fait l'empereres, la convenance est mult grant, ne je ne voi comment elle puisse estre ferme.

Villeh. I, 189²⁰.

Il faudrait simplement ajouter que tous ces exemples (vid. supra note 19) pourraient être considérés comme représentants de la valeur de *notoriété* attribuée à l'article défini (cf., par exemple, Moignet 1973, 102-103, mais surtout Damourette et Pichon 1911-1927, t. 6, 467-493)²¹.

²⁰ Cf. aussi: Rol. 56, 103, 137, 178, 1458, 2881; Cour. Louis 253, 261, 407-408, 2004-2005; Villeh. I 24, 26, 69, 133; Rut. 6; Percev. 29, 37; Alexis 306, 326, 356, 371; Lais (*le roi/la reine*): Prologue 17, G. 29, 42, 47, Eq. 27, 38, 197, B. 135-136, 261, 275, 293, 300, Lv. 12, 31, 40, 224, 238, 352, 355, 356, 362, 366, 370, 381, 397, 417, 437, 454, 469, 470, 499, 528, 545, 607, DA 21, 27, 32, 68, 159, 182, 239, 242, Y. 260, Chv. 7, 14, 40, 43, 55, El. 33, 48, 52, 132, 253, 327, 450, 490, 609, 625, 641, 651, 733.

²¹ J. Damourette et E. Pichon dans son oeuvre *Des mots à la pensée*, et plus précisément dans le premier volume de cet ouvrage, analysent le phénomène de la notoriété dans toute son extension. La détermination des noms (pour eux, l'*assiette*) a des degrés, et le degré *notoire* (représenté au moyen de l'article défini) symbolise ce qui est déjà connu (cf. DP 470-482). Le substantif *notoire* peut se présenter soit dans toute sa généralité, soit comme un particulier. Cela veut dire que l'on peut distinguer plusieurs classes de notoriété:

1) la *notoriété générale* qui comprend les cas où le substantif désigne l'espèce dans toute sa généralité.

2) la *notoriété occasionnelle* qui se rapporte à un des individus de l'espèce. Deux types spéciaux de notoriété occasionnelle sont:

2a) la *notoriété capitale* où entreraient des substantifs tels que *le roi, l'empereur* etc.

2b) la *notoriété circonstancielle* qui comprendrait des exemples du même type dont la notoriété est établie à travers une référence anaphorique.

3) la *notoriété particulière* qui correspond à la détermination du substantif au moyen d'une épithète, un complément prépositionnel ou un relatif. Là encore deux cas sont à envisager:

3a) la *notoriété spéciale*: dans ce premier cas, on établit une sous-espèce, une restriction à partir d'un ensemble constitué par l'espèce substantielle entière.

3b) la *notoriété intralimitale*: dans ce deuxième cas, l'ensemble sur lequel la restriction est opérée est restreint, et il a été défini par le contexte antérieur.

Pourtant, nous croyons que tous ces cas entrent bel et bien dans la catégorie des cas à référence contextuelle dont nous avons parlé, et c'est pourquoi nous les avons traités comme appartenant au sujet de notre travail.

4. CONCLUSIONS

Nous sommes maintenant en mesure de tirer quelques conclusions, d'abord en ce qui concerne le problème de l'anaphore en général, puis, plus particulièrement, en ce qui concerne son fonctionnement.

L'anaphore, en tant que phénomène de reprise, se présente dans un contexte à détermination référentielle et utilise l'article défini et/ou le démonstratif. Dans ce dernier cas, en particulier, le démonstratif et les groupes nominaux démonstratifs impliquent toujours une connexion textuelle, une interprétation par reprise, tandis que dans le cas de l'article défini ce rapport n'est ni régulier ni nécessaire dans tous les cas: un référent introduit par *un* est ensuite identifié au moyen de *ce* ou *le*, c'est-à-dire est interprété par reprise. Mais il y a d'autres cas où l'article défini n'implique aucune interprétation par reprise, comme le ferait le démonstratif s'il était à sa place. Et nous trouvons encore des cas, propres à l'article défini, où celui-ci admet seulement une interprétation contextuelle (cf. Corblin 1987, 80), comme c'est le cas de la référence implicite ou de l'anaphore associative.

Cela signifie que l'article défini étend ses emplois car, face au démonstratif, il s'avère la seule possibilité lorsqu'il y a coordination de deux termes, le démonstratif n'est alors possible que si l'on veut se référer aux deux objets à la fois.

Cela revient à dire que le démonstratif convient mieux à l'anaphore fidèle, tandis que l'article semble plus apte à l'anaphore infidèle, à l'anaphore associative etc., car l'article défini doit satisfaire quelques conditions pour se prêter à cet emploi anaphorique (vid. supra 3.2.).

Finalement, il faut noter que dans les textes que nous avons analysés, l'usage est très proche de celui du français moderne. Pourtant, puisqu'il y a toujours un certain décalage entre la langue ancienne et la moderne, il existe quelques petites différences que nous avons relevées le long de notre exposé et qui concernent plutôt l'alternance présence/absence d'article que l'emploi anaphorique proprement dit.

Dans ces mêmes textes, il faut noter l'absence ou quasi-absence de séquences à structure coordonnée du genre: *un N* et *un N*, où, dans la deuxième mention, l'article défini serait de règle.

Reste à se demander s'il existe d'autres raisons pour déterminer le choix démonstratif/article défini. Si, par exemple, l'environnement syntaxique ou la fonction entraînent l'un ou l'autre emploi. Mais, c'est là une autre question...

TEXTES DEPOUILLES

- La Chanson de Roland*, edizione critica a cura di C. Segre, Napoli, Riccardo Ricciardi, 1971.
- La Chanson de Roland*, texte original et traduction par G. Moignet, 3ème éd. revue et corrigée, Paris-Bruxelles-Montréal, Bordas, 1969.
- Le Couronnement de Louis*, édité par E. Langlois, CFMA, 2ème éd. revue, Paris, Champion, 1968.
- Chretien de Troyes, *Le Roman de Perceval ou Le Conte du Graal*, publié par W. Roach, TLF, 2ème éd. revue et augmentée, Genève-Paris, Droz-Minard, 1959.
- Enéas*, publié par J. Salverda de Grave, Bibliotheca Normannica IV, réimpr. de l'éd. de Halle 1891, Genève, Slatkine Reprints, 1975.
- Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose I*, publié par F. Lecoy, CFMA, Paris, Champion, 1974.
- Les Lais de Marie de France*, publiés par J. Rychner, CFMA, Paris, Champion, 1977.
- Le Roman de Renart (1ère branche)*, édité par M. Roques, CFMA, Paris, Champion, 1971.
- Rutebeuf, *Le Miracle de Théophile*, édité par G. Frank, CFMA, 2ème éd. revue, Paris, Champion, 1975.
- Villehardouin, *La Conquête de Constantinople I*, texte et traduction édités par E. Faral, Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen-Age, 5ème tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1973.
- La Vie de Saint Alexis*, publié par Ch. Storey, TLF, Genève, Droz/ Paris, Minard, 1968.
- Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, publié par P. Aebischer, TLF, Genève, Droz/Paris, Minard, 1965.

BIBLIOGRAPHIE

- Alonso, A. (1951), "Estilística y gramática del artículo en español", in *Estudios lingüísticos. Temas españoles*, Madrid, Gredos, 1951, 125-160.
- Alvarez Martínez, M^a A. (1986), *El artículo como entidad funcional en el español de hoy*, Madrid, Gredos, 1986.
- Azoulay, A. (1978), "Article défini et relations anaphoriques en français", *Recherches linguistiques*, 7, 1978, 5-46.
- Blanche-Benveniste, C. et Chervel, A. (1966), "Recherches sur le syntagme substantif", *Cahiers de lexicologie*, 9, 1966, 3-37.

- Brunot, F. et Bruneau, Ch. (1969), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie, 1969.
- Chretien de Troyes, *Le Conte du Graal (Perceval)*, trad. de l'ancien français par J. Ribard, Paris, H. Champion, 1979.
- Corblin, F. (1983a), "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate", *Le français moderne*, 51, 2, 1983, 118-134.
- (1983b), "Les désignateurs dans les romans", *Poétique*, 54, 1983, 199-211.
- (1987), *Indéfini, défini et démonstratif (constructions linguistiques de la référence)*, Genève, Droz, 1987.
- Coseriu, E. (1967), "Determinación y entorno (dos problemas de una lingüística del hablar)", in *Teoría del lenguaje y lingüística general*, 2a ed., Madrid, Gredos, 1969.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1927), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t. I, Paris, D'Artrey, 1911-1927.
- Dubois, J. (1965), *Grammaire structurale du français: nom et pronom*, Langue et langage, Paris, Larousse, 1965.
- et alii (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973
- Ducrot, O. (1972), "Descriptions définies et présupposés existentiels", in *Dire et ne pas dire, (principes de sémantique linguistique)*, coll. Savoir, Paris, Hermann, 1972, 221-245.
- Fourment Berni-Canani, M. (1984), "De la détermination en français et en italien", *Revue de linguistique romane*, 48, 1984, 141-159.
- Furukawa, N. (1986), "La fonction référentielle et la fonction attributive des articles" in *L'article et le problème de la référence en français*, Tokyo, France-Tosho, 1986, 185-203.
- Fradin, B. (1984), "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", *Lingua*, 64, 1984, 325-369.
- Galmiche, M. (1977), "Quantificateurs, référence et théorie transformationnelle", *Langages*, 48, 1977, 3-49.
- (1983), "Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence", *Langue française*, 57, 1983, 60-86.
- Gross, M. (1973), "On Grammatical Reference" in Kiefer F. and Ruwet, N. (eds), *Generative Grammar in Europe*, Dordrecht-Holland, D. Reidel Publishing Company, 203-217.
- Gueron, J. (1979), "Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours", *Langue française*, 44, 1979, 42-79.
- Guillaume, G. (1919), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, rééd. Paris, Nizet/Québec, Les Presses de L'université Laval, 1975.
- Kleiber, G. (1983a), "Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle", *Langue française*, 57, 1983, 87-105.

- (1983b), "les démonstratifs (dé)montrent-ils?. Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs", *Le français moderne*, 51, 2, 1983, 99-117.
- (1984), "Sur la sémantique des descriptions démonstratives", *Linguisticae Investigationes*, VIII, 1, 1984, 63-85.
- (1986a), "Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle" in J. David et G' Kleiber (éds) *Determinants: syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck, 1986, 169-195.
- (1986b), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue française*, 72, 1986, 54-79.
- Leonetti Jungl, M. (1990), *El artículo y la referencia*, col. Gramática del español, Madrid, Taurus Universitaria, 1990.
- Lyons, J. (1968), *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968. Nous citons d'après la traduction en français de F. Dubois-Charlier et D. Robinson, *Linguistique générale (introduction à la linguistique théorique)*, Langue et langage, Paris, Larousse, 1970.
- Menard, Ph. (1973), *Manuel du français du moyen-âge. Syntaxe de l'ancien français*, nouv. éd. entièrement refondue, Bordeaux, SOBODI, 1973.
- Milner, J.C. (1976), "Réflexions sur la référence", *Langue française*, 30, 1976, 63-73.
- Moignet, G. (1973), *Grammaire de l'ancien français. Morphologie. Syntaxe*, Paris, Klincksieck, 1973.
- Riegel, M. (1983), "Présentation: Grammaire et référence", *Langue française*, 57, 1983, 3-14.
- Rivero, M.L. (1976), "Referencia y especificidad" in *Estudios de gramática generativa del español*, 2a ed., Madrid, Cátedra, 1979.
- Rodríguez-Izquierdo y Gavala, F. (1976), "La deixis anafórica en el artículo español. Comparación de textos de poesía y conversación", *Revista de la Sociedad Española de Lingüística*, 6, 1, 1976, 113-133.
- Searle, J. (1969) *Speech Acts*, Cambridge, University Press, 1969. Il y a une traduction en français de H. Pauchard, *Les actes du langage*, Paris, Hermann, 1972.